

**Les aspirations à une police impériale dans les villes belges, de Joseph II à Napoléon  
(1780-1815).**

**Bilan historiographique et perspectives de recherche**

Antoine Renglet  
UCLouvain/USL-Bruxelles

L'historiographie de la police dans les territoires belges de la fin du 18<sup>e</sup> siècle jusqu'à la fin du régime napoléonien a connu un renouvellement contrasté au cours des trente dernières années. Ce contraste porte autant sur l'inégal traitement dont ont fait l'objet, d'une part, l'Empire des Habsbourg et, d'autre part, l'Empire de Napoléon que sur l'orientation des travaux menés autour de chacune de ces dominations. Cette situation tient incontestablement à la complexité des enchevêtrements institutionnels et politiques qui caractérisent l'espace belge au cours de l'époque moderne et encore jusqu'au début du dix-neuvième siècle. Elle tient aussi à un investissement inégal de ces deux pouvoirs impériaux dans leurs appareils policiers et dans les questions de maintien de l'ordre. En effet, alors que l'Empire napoléonien apparaît souvent comme un régime policier, l'Empire des Habsbourg fait figure de monarchie composite pour laquelle l'idée d'une police générale ne fut esquissée qu'à la veille de la décennie révolutionnaire<sup>1</sup>.

Concernant l'histoire de la police dans l'espace belge, il est donc difficile de parler d'un *Imperial Turn* qui caractérise bien davantage les travaux consacrés à l'Empire britannique ou aux empires coloniaux des 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles<sup>2</sup>. Dans ces autres types d'empires où un tel contraste est moins marqué, les expériences policières ont fait, en effet, l'objet de comparaisons et d'analyses des circulations trans-impériales plus vivaces, en raison de convergences évidentes entre les formats de maintien de l'ordre et les modes de domination impériaux et coloniaux<sup>3</sup>.

Il n'empêche toutefois que les apports de l'histoire globale, transnationale et connectée ont nourri largement les réflexions autour des polices dans l'espace belge au cours du long 18<sup>e</sup> siècle, époque qui possède l'originalité et l'intérêt d'articuler deux dominations impériales distinctes. Dans cette perspective, notre contribution analysera les tendances de cette historiographie à une époque marquée par un développement sans précédent des appareils policiers et par une aspiration de plus en plus grande des gouvernements à mettre en place une police générale pour leur empire sous les effets combinés de réformes institutionnelles et des

---

<sup>1</sup> Bernard P. P., *From the Enlightenment to the Police State. The Public Life of Johann Anton Perger*, Urbana/Chicago, University of Illinois Press, 1991. C. Denys, *La police de Bruxelles entre réformes et révolutions (1748-1814). Police urbaine et modernité*, Turnhout Brepols, 2013. L. Antonielli, « Les réformes de la police en Lombardie au XVIII<sup>e</sup> siècle », in B. Bernard (éd.), *Lombardie et Pays-Bas autrichiens. Regards croisés sur les Habsbourg et leurs réformes au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Bruxelles, Éditions de l'Université libre de Bruxelles, 2008 (Études sur le 18<sup>e</sup> siècle), p. 159-181. C. Denys, « Les tentatives de réforme de la police des Pays-Bas par Joseph II (janvier-juin 1787) », in *Ibidem*, p. 183-199.

<sup>2</sup> Anderson D. et Killingray A., dir., *Policing the Empire. Government, Authority and Control, 1830-1940*, Manchester, Manchester University Press, 1992.

<sup>3</sup> E. Blanchard, « Les forces de l'ordre colonial, entre conservatoires et laboratoires policiers (XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle) », in V. Denis et C. Denys, dir., *Polices d'Empires, XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles*, Rennes, PUR, 2012, p. 172

troubles de la période révolutionnaire<sup>4</sup>. Elle s'organisera autour des trois grandes interrogations qui ont balisé les recherches récentes :

- 1) Les territoires périphériques des empires européens, tels que l'espace belge, ont-ils constitués des laboratoires de l'innovation policière ?
- 2) Les appareils policiers sont-ils un outil de contrôle des marges des empires ? En somme, la police est-elle un acteur de l'intégration à l'État impérial ?
- 3) La police comme espace d'interconnexions impériales : Jeux d'échelles et circulations intra-impériales et trans-impériales.

---

<sup>4</sup> A. Lignereux, *Policiers et gendarmes dans les départements annexés (1796-1814)*, Seyssel, Champ Vallon, 2012.  
A. Renglet, *Polices, villes et sécurité sous la Révolution et l'Empire. L'ordre public urbain dans l'espace belge, 1780-1814*, Rennes, PUR, 2021.